



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Chapitre 19. Vers une amélioration des comptes de l'agriculture en France

Jean-Louis Brangeon, Pierre Rainelli

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Brangeon Jean-Louis, Rainelli Pierre. Chapitre 19. Vers une amélioration des comptes de l'agriculture en France. In: Économie rurale. N°79-80, 1969. pp. 291-302;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1969.2053>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1969\\_num\\_79\\_1\\_2053](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1969_num_79_1_2053)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

# VERS UNE AMÉLIORATION DES COMPTES DE L'AGRICULTURE EN FRANCE

par J.-L. BRANGEON et P. RAINELLI \*

Sous l'influence du progrès technique et de la division du travail qui en résulte, l'agriculture s'intègre dans un réseau de plus en plus dense de relations et d'échanges avec les autres agents économiques. L'interdépendance, qui en est la conséquence, oblige à considérer le secteur agricole dans le cadre d'un ensemble solidaire. La comptabilité économique globale permet de représenter un tel ensemble et de quantifier les réseaux de flux « intégrés » dans lesquels s'insère l'agriculture. Elle répond par là aux préoccupations et aux besoins de l'analyse économique moderne, de la politique agricole et de la planification.

En effet, l'élaboration suivie de comptes globaux fournit des séries chronologiques grâce auxquelles l'analyse de relations statistiques entre un certain nombre de variables devient possible, ainsi que l'histoire quantitative. L'utilisation de ces relations, combinée avec l'analyse des tendances constatées dans le passé sert en partie de fondement à la programmation. La description des opérations sur biens et services dans le cadre de tableaux d'échanges inter-industriels, et des opérations financières, au sein de tableaux d'opérations financières, est à la base de l'analyse économique et des études prospectives. L'établissement d'un système complet de comptes articulés permet par ailleurs de montrer comment s'est formé le revenu, quel est son montant, son évolution, et son utilisation. Un tel système indique éga-

lement l'importance du capital investi et son mode de financement... Instrument privilégié de présentation des informations en raison de son caractère synthétique et cohérent, le cadre de la comptabilité nationale permet de dégager un certain nombre d'indicateurs généraux grâce auxquels on peut décrire une situation globale ou faire des comparaisons entre activités.

Ainsi, la comptabilité globale apparaît comme un outil de premier ordre en vue de décrire et d'analyser les principaux mécanismes économiques. C'est le support théorique essentiel de toute politique économique. L'intérêt d'un système complet de comptes de production, de revenu et de capital, est indéniable pour l'agriculture. Malheureusement la comptabilité nationale ne semble pas avoir atteint en ce domaine un stade suffisant d'avancement. L'examen de l'état actuel des travaux, dans une première partie, nous permettra d'en prendre conscience. Les cadres comptables existent mais ne sont pas remplis, ou ne le sont qu'occasionnellement. Les progrès de la comptabilité globale se situent donc d'abord sur le plan des estimations statistiques. La documentation chiffrée qui serait nécessaire fait actuellement défaut. Il semble néanmoins intéressant de préciser dès maintenant, dans une seconde partie, les principales estimations que requiert l'établissement des comptes, et par là, d'exprimer les besoins en statistiques de la comptabilité globale.

## I. — ETAT DES TRAVAUX

Après de brillants débuts au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle en France, notamment avec le célèbre tableau économique de F. Quesnay (1) et les essais d'estimation du produit agricole de Lavoisier (2) les travaux de comptabilité économique

globale subirent une éclipse presque totale au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Quelques travaux marquèrent les années trente, mais c'est surtout depuis le début de la seconde guerre mondiale et à la suite de l'impulsion keynésienne que les travaux de comptabilité économique connurent une grande vogue. Pour l'agriculture, il faudra attendre en France l'après-guerre pour voir se développer de façon suivie et régulière des estimations de revenu au niveau national. Au niveau régional, les travaux de comptabilité globale sont beaucoup plus récents et dispersés.

\* Station d'économie rurale de Rennes (I.N.R.A.).

(1) Cf. MOLINIER (J.). — Le système de comptabilité nationale de F. Quesnay, in F. Quesnay et la physiocratie. Tome I. INED, 1958, p. 97-99.

(2) Cf. SELIER (F.). — Un précurseur sans disciples : Lavoisier. Economie appliquée. PUF, octobre-décembre 1948.

A) Au niveau national, depuis plus d'une vingtaine d'années, le revenu de l'agriculture fait l'objet d'estimations suivies en France (3). Pendant de nombreuses années il n'a pu être établi qu'une « balance de trésorerie ». L'établissement et la publication régulière, conformément au cadre de la comptabilité nationale, de comptes de production et d'exploitation pour la branche, sont relativement récents (4). Ces estimations s'améliorent au fur et à mesure du progrès des statistiques de base. Mais une assez grande incertitude demeure pour certaines consommations intermédiaires, en particulier les services, et pour les charges d'exploitation. On note également l'absence d'estimation de consommation en capital, ce qui explique que tous les agrégats soient présentés bruts. Par ailleurs, si le calcul du résultat brut d'exploitation dans l'optique de commercialisation est relativement satisfaisant, il n'en va pas de même dans l'optique de la production. En effet, la comptabilisation de la production du bétail n'inclut pas le croît du cheptel (5).

Outre les comptes de la branche, ont été établis et publiés les comptes du secteur en 1951 (6) et 1956 (7), ainsi que les ressources du compte d'affectation des ménages en 1956, et 1962 (8). Il existe enfin deux séries d'estimations partielles de la formation de capital de la branche (9). Ainsi, au niveau national, il apparaît que les revenus du secteur et des ménages agricoles ne sont saisis que très occasionnellement. Les opérations en capital, et les opérations financières ne sont pas complète-

ment intégrées. Par ailleurs, il n'existe pas de compte de patrimoine.

B) Au niveau régional, les travaux de comptabilité concernent principalement la branche, mais les comptes du secteur agricole ont été réalisés dans quelques cas. Deux types de démarches ont été utilisées.

1°) A l'échelon central, on a décontracté par région-programme les comptes nationaux de l'agriculture.

Ainsi l'I.N.S.E.E. a régionalisé le compte d'exploitation du secteur agricole, pour l'année 1962 (10). La Division des Etudes du Ministère de l'Agriculture a décontracté par région-programme, le compte de production de la branche agriculture, pour la période 1950 à 1965 (11). Les travaux publiés jusqu'ici consistent en une régionalisation, sur la base de critères de quantités physiques (tels que récoltes, collectes etc...). Les insuffisances d'une telle méthode ont déjà été signalées (12). En particulier, elle fait abstraction des différences régionales de prix des produits achetés et vendus (13), elle conduit à supposer équilibrés ou nuls les mouvements interrégionaux de produits finaux et de biens intermédiaires (14). Il est donc nécessaire, pour ser- rer de plus près, les agrégats et notamment les revenus, d'adopter une méthode plus directe, d'agrégation des données existant au niveau de la région.

2°) C'est dans cette voie que des travaux ont été entrepris, pour l'agriculture, principalement à Caen, Bordeaux, Montpellier et à Rennes.

L'Association Normande d'Economie Rurale Appliquée, à la suite des travaux de Levêque, a établi

(3) Cf. Les travaux de KLATZMANN (J.). in *Etudes et conjoncture*.

(4) Une série a été établie à partir de 1959. Cf. notamment les comptes de l'agriculture en 1965. *Etudes et conjoncture*, n° 5, mai 1966, p. 111. Et : Les comptes de l'agriculture en 1966. *Etudes et conjoncture*, n° 7, juillet 1967, p. 121 et suivantes.

(5) Cf. BRANGEON (J.-L.). — Consommation de capital fixe, formation de capital produit et calcul du revenu de l'agriculture. *Bulletin de conjoncture régionale*. C.R.E.F.E., Rennes, 4<sup>me</sup> trimestre 1967.

(6) Cf. Tableau économique de l'année 1951. *Statistiques et Etudes financières*, Supplément n° 98-99, février-mars 1957, avec les comptes d'exploitation, d'affectation et de capital (y compris compte financier), p. 295.

(7) Cf. Les comptes de la Nation. Vol. 1. Les comptes. *Statistiques et études financières*, supplément n° 140, août 1960, p. 1238 et suivantes.

(8) Pour 1956, cf. Les comptes de la Nation, vol. 1. Op. cit. p. 1354 ; pour 1962, cf. RUAULT (J.-D.). — Les ressources des ménages par catégories socio-professionnelles. *Etudes et conjoncture*, n° 7, juillet 1966, p. 47 et suivantes.

(9) L'une, base 1956, couvrant la période 1949-59 ; l'autre, base 1959, établie jusqu'à 1966. Cf. Les comptes de la Nation de 1966. *Etudes et conjoncture*, n° 6, juin 1967, p. 434, 435, 502 et 503.

(10) INSEE. Comptes économiques régionaux. Essai de régionalisation des comptes de la nation 1963. Op. cit.

(11) Eléments de comptes régionaux portant sur la période 1950-1965. Division des Etudes. Ministère de l'Agriculture, décembre 1967. Ces travaux sont complétés à l'intérieur de chaque région, par des comptes de production et d'exploitation établis par systèmes de production.

(12) Cf. en particulier ASTIER (D.) et JEGOUZO (G.). — « Problèmes de comptabilité économique régionale agricole ». *Recherches d'Economie et de Sociologie Rurales*, INRA, n° 1, 1967, pages 35 et 36.

(13) Or, celles-ci sont manifestes. Elles correspondent à des différences de qualité, de mode de commercialisation, de longueur des transports, etc... D'ailleurs, dans une application précédente de la méthode de décontraction, les auteurs s'étaient efforcés de tenir compte des différences régionales de prix (cf. « Ventilation par département des recettes de l'agriculture, campagne 1960-1961 ». *Bulletin mensuel de statistiques agricoles*, n° 64, mai 1962).

(14) Cette hypothèse n'est pas réaliste, en particulier dans le cas du bétail. Ainsi le département d'Ille-et-Vilaine expédie vivants plus de la moitié des gros bovins qu'il produit, principalement à destination hors Bretagne.

de cette façon pour les années 1961, 1963 et 1964, les comptes de production et d'exploitation de la branche agricole, pour chacun des sept départements de la Haute et de la Basse-Normandie (15). Ces travaux font une large place aux données disponibles dans les Centres de Gestion (16). Ils s'écartent sensiblement des conventions de la comptabilité nationale, notamment en ce qui concerne le compte d'exploitation.

L'Institut d'Economie Régionale du Sud-Ouest (I.E.R.S.O.), a adopté un cadre différent du modèle national. Un « bilan des ressources et des charges de l'agriculture » a été établi, ainsi qu'un bilan en terme de stocks (17). Des « charges calculées » (intérêt des capitaux engagés, rémunération du travail familial et de celui de l'exploitant) sont évaluées, ainsi que des amortissements en vue de dégager un « profit net » de l'agriculture. Cette démarche vise à mieux cerner, à un niveau macroéconomique, la gestion et la rentabilité de l'agriculture.

Une telle tentative n'est pas sans intérêt. En particulier sur le plan de la méthodologie de la comptabilité macroéconomique, elle constitue un effort pour dégager des agrégats plus « invariants » (18) que ceux des revenus (résultat brut d'exploitation, revenu brut des entrepreneurs individuels) actuellement calculés. R. Jouandet-Bernadat écrit « Selon que l'agriculture envisagée fonctionne ou non sur capitaux empruntés, son revenu apparaîtra fort ou faible (...). Dans une agriculture de travailleurs in-

dépendants, le revenu de l'agriculture est très élevé. Il sera très faible dans une économie de grandes exploitations utilisant de la main-d'œuvre ouvrière » (19).

En fait, l'absence d'invariance par rapport à la nature salariale ou familiale du travail utilisé, peut facilement être tournée en ramenant par personne active non salariée les résultats bruts d'exploitation, pour faire des comparaisons dans le temps et dans l'espace. C'est ce qui est fait dans les comptes de la Nation. Mais le problème posé par la nature juridique du capital employé est plus embarrassant, surtout le fait qu'il ne soit pas calculé d'amortissement, enlève une bonne part de leur signification aux chiffres avancés en ce qui concerne le « revenu ». Cependant, il ne faut pas dissimuler les obstacles auxquels se heurte une tentative telle que celle de l'I.E.R.S.O., sur le plan théorique et surtout sur le plan pratique en ce qui concerne les estimations.

A l'inverse des travaux effectués par les organismes précédents, les comptes établis par le Centre Régional de Productivité et des Etudes Economiques de Montpellier (20) et par la Station d'Economie Rurale de Rennes (INRA) (21) respectent assez scrupuleusement le cadre comptable national. Celui-ci est facilement transposable au niveau régional ; l'activité agricole étant localisée dans l'espace, il n'y a pas pour l'agriculture comme pour d'autres activités de problèmes posés par les entreprises et établissements multiples situés dans diverses régions. L'adoption du cadre comptable national avec ses définitions, et ses conventions transposées à l'échelon régional, apparaît pour le moment souhaitable, car il permet des comparaisons entre travaux pour lesquels les démarches ou les techniques d'estimations sont différentes (par exemple,

---

(15) LEVEQUE (J.). — Les structures économiques du revenu agricole du Calvados. Thèse Université de Caen, 1963. ANERA, comptes de 1961-63. Cahiers de l'ANERA, n° 1 et 2, janvier et septembre 1965. Centre de gestion du Calvados, comptabilité agricole. Comptes de 1963 et 1964 du département du Calvados, mars 1967. Travaux de comptabilité agricole régionale, comptes 1964. Cahiers n° 7, décembre 1966.

(16) Cf. notamment l'étude de POURNIN (M.). — Utilisation des échantillons des Centres de gestion pour l'établissement des revenus régionaux. ANERA, Centre de gestion et d'Economie rurale du Calvados, décembre 1966.

(17) JOUANDET-BERNADAT (R.). — Comptabilité économique et espaces régionaux, 1964. JOUANDET-BERNADAT (R.). — Les comptes du département de la Gironde. Institut d'Economie Régionale du Sud-Ouest (Université de Bordeaux), 1963. LACOUR (Cl.). — Les comptes du département de la Dordogne. IERSO, 1964. COUSTOU (A.). — Les comptes du département des Basses-Pyrénées. IERSO, 1966. BELLIARD (J.-L.). — Les comptes du département des Landes. IERSO. BALLAN (J.-J.). — Les comptes du département de Lot-et-Garonne. IERSO, 1966. LACOUR (Cl.). — Eléments d'une comptabilité économique de la région aquitaine. IERSO, 1966.

(18) Sur l'invariance des agrégats de la comptabilité sociale, cf. STONE (R.). — Comptabilité sociale, agrégation et invariance. Economie appliquée, tome II, n° 1, janvier-mars 1949. ISEA, p. 26 et suivantes.

---

(19) JOUANDET-BERNADAT (R.). — Les méthodes de la comptabilité économique aquitaine. Revue juridique et économique du Sud-Ouest, n° 2, 1966, p. 210.

(20) Centre Régional de la Productivité et des Etudes Economiques. Rapport n° 1, Les comptes du Languedoc-Roussillon pour l'année 1962. Montpellier, janvier 1967. Parmi les autres travaux (dont certains ont un caractère pionnier) se rapportant à la région du Languedoc-Roussillon, on citera : OUSSET (J.). — Les comptes du département de l'Hérault (comptes 1956-1957), 1962. BROUSSE (G.). — Les comptes du département de la Lozère (1956-1957), novembre 1962. CHEVALIER (B.). — Les comptes du département du Gard (comptes 1956-57), mai 1964. CHEVALIER (B.). — Les comptes des Pyrénées-Orientales (comptes 1956-57), mai 1964. OUSSET (U.), CHEVALLIER (B.). — Les comptes de la région Roussillon (1956-1962), 1965.

(21) ASTIER (D.), JEGOUZO (G.). — Problèmes de comptabilité économique régionale. Station d'Economie Rurale de Rennes, INRA, mars 1965, n° 3. BRANGEON (J.-L.), RAINELLI (P.). — Les comptes de production et d'exploitation de la branche agricole bretonne. Station d'Economie Rurale de Rennes (I.N.R.A.), juin 1968.

comparaisons entre les évaluations directes ou par décontraction des comptes nationaux).

En l'état actuel des travaux de comptabilité régionale, on doit reconnaître avec J. Ousset (22), que ceux-ci ont principalement pour objectif l'analyse de structure intra et interrégionale. Les comptes permettent de situer la région dans la nation et

de mesurer les disparités régionales. Mais même sur ce seul plan, la comptabilité régionale de l'agriculture comporte des lacunes importantes, particulièrement, comme au niveau national, dans le domaine des revenus et du capital. Leur amélioration pose, du moins au départ, de nombreux problèmes communs avec les comptes nationaux.

## II. — L'AMELIORATION DES COMPTES DE L'AGRICULTURE

Elle sera envisagée essentiellement sur le plan des estimations statistiques. Cette amélioration conditionne en effet toutes les utilisations des comptes globaux, particulièrement des comptes de capital et de revenu pour lesquels presque tout est à faire. Pour les comptes de production, qui ont atteint un certain degré d'élaboration, les progrès sont dès maintenant conditionnés par les besoins propres à certaines applications, en particulier la planification. Il ne sera pas possible d'envisager ici de façon suffisamment détaillée, les problèmes d'estimation qui se trouvent posés (23). On se bornera à préciser les principales évaluations qui doivent être effectuées, à l'échelon national et régional, sans entrer dans le détail des procédures d'estimation qui peuvent différer totalement à ces deux niveaux. On envisagera successivement les comptes de capital, de revenu, et de production.

### Comptes de capital

Le capital, sous sa forme réelle et monétaire, joue un rôle croissant dans l'agriculture. L'industrialisation de ce secteur a été définie comme étant essentiellement « la substitution du capital aux autres facteurs de la production dans l'exploitation » (24). Les flux de capitaux réels et financiers constituent un indice et un moyen de transformation de l'agriculture artisanale.

Les comptes de l'agriculture constituent, par leur caractère articulé et synthétique, un cadre privilégié pour la description et la mesure des flux et des stocks de capitaux. Dans la comptabilité nationale française, deux comptes de flux de capitaux sont prévus : le compte de capital proprement dit et le

compte financier. Il n'existe rien sur les comptes de patrimoine ou de bilan. Divers travaux sont actuellement en cours portant sur le compte de capital de l'agriculture. Ces travaux n'ayant point encore abouti, seules quelques réflexions théoriques peuvent être présentées ici.

a) *Le compte de capital proprement dit.* Son établissement suppose que l'on puisse estimer la formation de capital, les opérations foncières et leurs sources de financement.

1. — La formation de capital est le montant des investissements en capital fixe et de la variation de stocks de l'agriculture. Cette variation de stocks est celle qui a lieu au niveau des exploitations et elle concerne les produits agricoles et les produits non agricoles utilisés par l'agriculture (engrais, carburants, aliments du bétail etc...). L'agriculture étant considérée, dans les comptes nationaux, comme une branche, un secteur d'activité et une catégorie de ménages, il y a lieu de distinguer trois notions correspondantes de formation de capital.

Pour la branche, c'est le montant des investissements en capital fixe, effectués par les agriculteurs et les non-agriculteurs, en vue d'une activité de production agricole, sur un territoire donné — région ou nation — par les résidents et les non-résidents si l'on adopte une optique territoriale (25). La formation de capital de la branche comprend aussi les variations de stocks dans les exploitations et en dehors de celles-ci, lorsque ces variations se rat-

(22) OUSSET (J.). — Les travaux français de comptabilité économique régionale. In Aménagement du territoire et développement régional. Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, 1965-1966, 663 p., p. 65.

(23) Pour quelques développements, cf. BRANGEON (J.-L.). — Problèmes posés par l'établissement des comptes de capital de l'agriculture (à paraître).

(24) Cf. CHOMBART de LAUWE (J.), POITEVIN (J.), TIREL (J.-C.). — Nouvelle gestion des exploitations agricoles. Dunod, 1963, p. 4.

(25) Dans la comptabilité nationale française, la formation de capital de la branche, du secteur et des ménages agricoles, ne comprend que les investissements dont ces agents sont les maîtres d'œuvre. Les équipements collectifs ruraux (électrification, adduction d'eau, voirie...), le remembrement et les opérations en capital des SAFER, les investissements publics concernant l'enseignement et la recherche agricole, ainsi que les investissements de l'enseignement privé, sont portés au compte de capital des administrations. Dans certains pays, comme en Italie, on ne se préoccupe pas du maître d'œuvre des investissements : on a adopté une optique plus fonctionnelle, les investissements de l'agriculture sont tous ceux qui sont utiles à la production agricole. Ils comprennent notamment les travaux d'amélioration des terres et les constructions effectuées par l'Etat.

tachent à une activité agricole. La formation de capital du secteur comprend : les investissements réalisés par les chefs d'exploitation dans le cadre de leurs exploitations, en vue d'une activité agricole ou d'une activité de transformation et de commercialisation de produits agricoles. Les investissements effectués dans les élevages industriels rattachés à des entreprises non agricoles sont exclus. Les variations de stocks dans les exploitations sont incluses. La formation de capital des ménages correspond aux investissements en logements : construction et gros entretien des bâtiments d'habitation destinés à être occupés par ces ménages ou à être loués, et les achats d'immeubles agricoles, industriels et commerciaux, dont ces ménages sont les propriétaires sans en être les exploitants. L'acquisition d'autres biens durables est classée dans la consommation et non dans la formation de capital. Il n'y a pas d'estimation de la variation de stocks de biens de consommation.

La formation de capital est évaluée pour la branche agricole au niveau national, régulièrement depuis 1959. Mais cette estimation est assez incomplète puisque ne sont pris en considération que le matériel et les véhicules utilitaires, les constructions et le gros entretien des bâtiments d'exploitation, les ouvrages en bois et la variation de stocks de céréales et de vin (26). Les investissements en plantations, certaines améliorations foncières et le croît du cheptel vif ne sont pas évalués. D'après les estimations qui ont été faites en Ille-et-Vilaine sur un lot d'une quarantaine d'exploitations suivies en gestion, le croît du cheptel vif (plus-value du cheptel entre le début et la fin de l'exercice, variation de prix exclue) atteindrait, certaines années, jusqu'à 30 % des investissements totaux (achats de terres exclus) (27). Mais ce croît des animaux apparaît très variable d'une année sur l'autre, et les exploitations dans lesquelles il a été calculé sont nettement orientées vers l'élevage, leur produit d'exploitation animal représentant environ 80 pour cent de leur produit d'exploitation total. Le calcul du croît du cheptel vif est possible au niveau national à partir des enquêtes bovines en utilisant notamment la pyramide des âges des animaux. Mais cette évaluation apparaît beaucoup plus incertaine au niveau régional, en raison de l'importance des flux interrégionaux d'animaux.

(26) Méthodes de la comptabilité nationale, cadres et définitions de la base 1959. Op. cit., p. 254.

(27) Cf. ASTIER (D.), BRANGEON (J.-L.), RAINELLI (P.). — Étude sur le financement de 40 exploitations réalisée à partir des documents du Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine. INRA, document interne, novembre 1966.

Les estimations ayant trait à la formation de capital du secteur et des ménages agricoles, au niveau national, sont occasionnelles. Nous n'en connaissons aucune qui ait été publiée pour les ménages agricoles ; il y en a eu pour le secteur agricole pour les années 1951 et 1956 (28). Les différences entre la formation de capital de la branche et du secteur sont difficiles à estimer ; les investissements en logements humains pourront être évalués à partir de l'enquête du SCEES sur les bâtiments, récemment effectuée. Au niveau régional, les estimations concernant la formation de capital de l'agriculture sont jusqu'à maintenant, très rares (29). Certains postes ont une importance relative beaucoup plus grande que dans les comptes nationaux et apparaissent difficiles à estimer (30).

2. — L'absence de toute comptabilisation au niveau de l'agriculture des flux de capitaux fonciers (terres et immeubles existants) est une lacune importante des comptes nationaux (31). Les achats et ventes de terrains qui restent destinés à des usages agricoles ne semblent pas devoir être considérés, au niveau global, comme un investissement, car ils ne modifient généralement pas, ou peu, la capacité de production de l'agriculture (32). Il en est de même des mutations de terrains à titre gratuit, à l'occasion des successions, et des mutations relatives à d'autres immeubles existants : en particulier, bâtiments d'exploitation et logements humains anciens, qui se vendent ou s'attribuent souvent avec les terres, sans qu'il soit toujours possible de dissocier la valeur de

(28) Cf. en particulier Tableau économique de 1951, in Statistiques et études financières. Op. cit., p. 295; et Les comptes de la Nation, vol. I, Statistiques et études financières, 1956. Op. cit., p. 179.

(29) LEVEQUE (J.-R.). — Les structures économiques des revenus agricoles du Calvados. OUSSET (J.). — Les comptes du département de l'Hérault : essai d'application de la méthode de la comptabilité nationale française à la région. Centre régional de productivité et des études économiques de Montpellier. P. 229 et suivantes. Ce dernier travail comporte aussi un compte de capital pour les secteurs industriels et commerciaux.

(30) Il s'agit en particulier des mouvements interrégionaux de matériel d'occasion et d'animaux de service. Bien d'autres problèmes se trouvent posés par l'établissement des comptes régionaux de capital, qui ne peuvent être développés ici.

(31) Les développements qui suivent valent également pour les comptes régionaux.

(32) Les achats de terres non exploitées et destinées à être cultivées peuvent évidemment être considérés au niveau du secteur et de la branche comme un investissement. Mais ces achats semblent rares, plus fréquent est le mouvement inverse : ventes de terres agricoles pour des usages non agricoles. La capacité de production de l'agriculture s'en trouve, du moins potentiellement, réduite. Ces ventes devraient être considérées comme un désinvestissement.

chacun d'eux. Ces mutations entraînent des mouvements d'épargne et une modification du patrimoine des agents. Ce sont des opérations en capital qui doivent être enregistrées dans le compte de capital. La nature de ces opérations, et leur importance pour l'agriculture, justifient la création d'un sous-compte particulier, articulé ou intégré au compte précédent. Ce compte des « opérations sur immeubles existants » enregistrera, pour les ménages agricoles, les mutations relatives aux immeubles dont ces ménages sont les propriétaires sans en être les exploitants (33). Dans le cas de la branche, apparaîtront les modifications qui se produisent dans l'utilisation, agricole et non-agricole, des terres. Pour le secteur, il y a peu de différence par rapport à l'optique précédente.

Une difficulté provient de ce que les flux de capitaux liés à la propriété foncière peuvent être de nature monétaire et réelle. Les premiers sont les flux de paiement d'achat-ventes et de règlements de soultes. Ces flux ont des répercussions sur la capacité de financement des investissements. Leur mesure doit permettre de chiffrer la charge annuelle en capital liée à la propriété du capital foncier. Les flux réels sont les mouvements de propriété. Ceux-ci, notamment lorsqu'ils se produisent entre les agriculteurs et les autres catégories socio-professionnelles, sont intéressants à suivre car ils modifient l'impact de la charge en capital liée à la propriété du sol et la capacité d'endettement.

Les mouvements de propriété peuvent se produire en l'absence de flux monétaires, dans le cas des successions par exemple. Il peut y avoir décalage dans le temps entre les paiements et les acquisitions. En cas de paiement fractionné, les sommes versées peuvent être dans le cadre d'une année, très inférieures à la valeur des terres acquises. Ainsi, il apparaît que les deux types de mouvements : changements de propriété et flux monétaires ne sont pas équivalents dans le cadre annuel et doivent être enregistrés séparément. Il y a lieu de prévoir, à cet effet, deux types de comptes raccordés par leur solde, au compte d'ensemble des flux de capitaux, et au compte de patrimoine.

Le compte des flux monétaires indiquera les paiements effectués à l'occasion des achats et des successions. Par ailleurs y figureront (dans ce compte) les sommes reçues à l'occasion des ventes et des successions, car une partie des soultes versées reste

---

(33) Une idée grossière sur l'importance relative de la propriété foncière agricole des ménages agricoles est fournie par l'enquête INSEE 1962 sur les ressources par catégorie socio-professionnelle (cf. plus haut). D'après cette enquête, les ménages agricoles percevaient environ 20 % des fermages et métayages versés en France (les ménages d'exploitants 19 % ; ceux de salariés agricoles 1 %).

dans l'agriculture. Le solde de ce compte, s'il est négatif, mesurera la fuite « nette » de moyens financiers de l'agriculture, du fait des opérations relatives à la propriété foncière. Le compte des mouvements de propriété foncière enregistre l'augmentation et la diminution du patrimoine foncier de la branche, du secteur et des ménages agricoles. C'est la date de la mutation foncière qui doit être retenue ici. Le solde de ce compte représentera la modification nette du patrimoine foncier de ces agents.

Si, sur le plan des cadres comptables, l'intégration des flux de capitaux fonciers ne semble pas soulever de grandes difficultés, il n'en est pas de même en ce qui concerne l'estimation de ceux-ci. En effet, les statistiques disponibles sont peu nombreuses.

L'enquête réalisée par le Bureau d'Etudes de la SCAFR, sur le marché des terres agricoles en 1964 et 1965 (34) fournit des données qui semblent coïncider avec l'optique de la branche et aussi sans doute à peu près avec celle du secteur. Mais dans l'optique des ménages apparaissent des difficultés dues à une mauvaise connaissance de l'appartenance aux catégories socio-professionnelles des acheteurs et des vendeurs et de l'utilisation faite des terres achetées. Cette enquête fournit surtout une estimation des mouvements de propriété, mais des réserves sont à faire sur le montant des flux financiers (sous-estimation possible des prix déclarés à l'Enregistrement ?). Par ailleurs, les flux réels et financiers qui se produisent à l'occasion des licitations, partages et donation-partages, ont été exclus du champ de cette enquête.

Une autre source d'information sur les flux fonciers, qui sera disponible dans l'avenir, est constituée par les déclarations et notifications faites par les notaires aux SAFER. Ces notifications sont maintenant codifiées et seront exploitées par la SCAFR. On peut regretter qu'il n'ait pas été prévu une codification des professions calquée sur celle de l'INSEE. Cette source devait cependant contribuer grandement à rendre possible l'établissement de comptes de flux de capitaux fonciers. Mais le compte de capital ne décrit pas seulement ces flux et la formation de capital. Il retrace aussi le financement de ces opérations.

3. — Le financement des investissements : les flux fonciers qui se traduisent par une rentrée de fonds, contribuent à ce financement. Mais par ailleurs, deux postes figurent en ressources du compte de capital : le financement des investissements par les entrepreneurs individuels, et les transferts nets

---

(34) Le marché des terres agricoles en 1964 et 1965 dans 35 départements. ANMER, mai 1967 ; et les fascicules publiés pour chaque département.

de capital. Le besoin de financement qui mesure le déficit financier de l'agriculture pour l'année considérée, est calculé par solde (35).

Les transferts nets de capital (36) résultent du solde entre paiements en capital des administrations et impôts reçus. Les paiements en capital dont bénéficie l'agriculture, subventions d'équipement et dommages de guerre, sont aisés à appréhender. Mais l'estimation des impôts en capital versés par l'agriculture apparaît assez délicate. Quant au financement des investissements par les entrepreneurs individuels il est en principe calculé au niveau du compte de capital des ménages agricoles, et aussi des ménages non-agricoles qui contribuent à l'auto-financement des investissements agricoles. Ce financement correspond à une notion d'autofinancement assez restrictive, puisque c'est celui réalisé seulement à partir de l'épargne dégagée au cours de l'année. La déthésaurisation des ressources accumulées au cours des périodes antérieures se retrouve dans le besoin de financement (37). La signification de celui-ci serait accrue s'il ne recouvrait que l'appel aux capitaux extérieurs à la branche au secteur ou aux ménages, c'est-à-dire, si l'on calculait à ces différents niveaux, le montant des emprunts nets (38) réalisés pour financer les investissements. Par ailleurs ce besoin de financement pourrait alors être évalué directement, l'autofinancement étant déterminé par solde et incluant la diminution des avoirs liquides.

Ces réflexions restent un peu théoriques, car comme on le verra en examinant les comptes financiers, les informations statistiques qui permettraient de calculer le besoin de financement ne sont pas encore disponibles.

b) *Le compte financier.* — Dans la comptabilité nationale française, il est prévu un compte financier pour les ménages d'exploitants agricoles et un pour le secteur des exploitations agricoles. Cette séparation entre les exploitations et les ménages pose quelques problèmes ; par exemple, une variation d'encaisse, une variation d'avoir au CCP ou au Crédit Agricole doit-elle être portée dans le compte financier des ménages ou dans celui des exploitations ? Un emprunt sans affectation précise obtenu

---

(35) Au niveau national, les comptes actuels de l'agriculture française font apparaître un déficit financier de l'ordre, depuis 1963, de 70 % de la formation brute de capital (cf. Rapport technique sur le V<sup>e</sup> Plan. Etudes et Conjoncture, n° 5, mai 1967, p. 234-235). Cependant il n'est pas exclu que dans telle région ou pour tel type d'agriculture, il existe au contraire un excédent financier.

(36) Sur la définition de cette notion, cf. MARCZEWSKI (J.). — Comptabilité nationale. Op. cit., p. 219 et suiv.

(37) Cf. MARCZEWSKI (J.). Op. cit., p. 345.

(38) Des remboursements correspondants.

par exemple auprès d'un particulier, un prêt à un membre de la famille, agriculteur, doivent-ils être attribués au ménage ou à l'exploitation ? Il est nécessaire que des conventions soient prises dans ce domaine. Une alternative possible serait de ne faire qu'un seul compte financier pour l'ensemble ménage-exploitation.

Sans qu'il soit possible dès maintenant d'entrer dans le détail des problèmes posés par l'estimation des différents postes du compte financier, qu'il s'agisse des exploitations ou des ménages, ou des deux types d'agents réunis, il semble que aussi bien à l'échelon national que régional, deux voies d'estimation peuvent être envisagées : au niveau des exploitations et des ménages agricoles, et au niveau des intermédiaires financiers.

1. — Au niveau des intermédiaires financiers : il est possible d'obtenir auprès de certaines Caisses Régionales de Crédit Agricole des résultats sur la part des agriculteurs ou de l'agriculture dans le montant des prêts, des souscriptions et des dépôts. Mais le Crédit Agricole ne représente qu'une part variable des sources d'endettement de l'agriculture (80 % au niveau national selon la Fédération Nationale des Caisses Régionales de C.A., 55 à 60 % en Ille-et-Vilaine dans un échantillon d'exploitations suivies en gestion (39), 60 % selon l'enquête CREP réalisée dans différentes régions sur un échantillon non représentatif de 450 exploitants (40). Cette part serait sans doute plus faible en ce qui concerne les placements des agriculteurs. Par ailleurs, l'optique des ménages, au sens de la comptabilité nationale n'est pas introduite dans les statistiques ou les relevés par profession du Crédit Agricole et d'autres intermédiaires financiers. Certains intermédiaires financiers tels que les Caisses d'Épargne, ne peuvent pas fournir des renseignements par profession pour l'ensemble de leurs clients. Une enquête auprès des intermédiaires financiers auxquels seraient demandés des renseignements sur les prêts (montant, objet), les remboursements... avec un état à diverses dates pour un échantillon représentatif d'agriculteurs, permettrait de tourner l'obstacle. Mais la principale difficulté rencontrée dans la mise en route d'un tel travail réside dans l'obtention de l'accord, sinon de tous les intermédiaires financiers en rapport avec l'agriculture, du moins des principaux. En raison des défections possibles, et aussi parce qu'une fraction des avoirs monétaires n'est pas remise par les agriculteurs aux banques, certains de ceux-ci n'ayant même pas de compte

---

(39) Cf. ASTIER (D.), BRANGEON (J.-L.), RAINELLI (P.). — Etude sur le financement de 40 exploitations. Op. cit., p. 32.

(40) GROSPIRON (M.). — Enquête pilote 1962-63, tome 2 Patrimoine et endettement des exploitants, CREP, p. 37.

chez un intermédiaire financier, il est nécessaire d'envisager une deuxième méthode d'estimation.

2. — Celle-ci peut être constituée par des enquêtes au niveau des exploitations et des ménages agricoles. L'expérience du Centre de Recherche sur l'Épargne (CREP) semble montrer que ces enquêtes faites avec certaines précautions donnent des résultats intéressants (41). Cependant de telles enquêtes, qui permettraient aussi d'étudier l'investissement et le patrimoine, sont extrêmement lourdes et difficilement généralisables. Elles devraient être répétées tous les ans pour répondre aux besoins des comptes nationaux. La mise en place du réseau comptable européen permet d'envisager l'obtention de façon continue de certains renseignements nécessaires à l'établissement des comptes financiers, avec une garantie d'exactitude sans doute bien supérieure à celle qu'il est possible d'atteindre dans une enquête.

Après cette rapide revue des comptes de flux de capitaux, il resterait à envisager l'établissement de comptes de patrimoine. Ceux-ci apparaissent nécessaires pour de nombreuses raisons. Mais les problèmes posés par leur établissement diffèrent nettement (42).

### Les comptes de revenus

Le compte d'exploitation de la branche, qui est établi régulièrement au niveau national, aboutit au résultat brut d'exploitation, mais celui-ci n'est pas un bon indicateur du revenu de la population vivant sur les exploitations, ni de la population des ménages agricoles. La branche est une entité assez abstraite, couvrant l'ensemble de l'activité agricole qui est le fait d'agents très divers, ou même de fractions d'agents. Pour mieux rendre compte du niveau de vie réel des ménages agricoles et de la population vivant sur les exploitations, il est nécessaire de décrire plus complètement les sources de revenus de ces agents, en intégrant notamment les revenus non agricoles. Il faut aussi mettre en évidence la répartition et l'utilisation des revenus de l'agriculture et saisir de façon correcte l'évolution des revenus réels dans le temps.

a) *Formation, répartition et utilisation des revenus.*

Dans la comptabilité nationale française, les entreprises et les ménages constituent deux types d'agents qui, même pour les entrepreneurs indivi-

---

(41) Enquête-pilote 1962-63, tome I. Compte rendu d'enquête CREP.

(42) Cf. BRANGEON (J.-L.), RAINELLI (P.). — Essai d'établissement des comptes de patrimoine de l'agriculture. Chapitre 16 du présent ouvrage.

duels, sont traités séparément. Pour l'agriculture, on distingue le secteur des exploitations et les catégories de ménages d'exploitants et de salariés agricoles. Les progrès attendus dans la mesure et l'analyse de la formation, de la répartition et de l'utilisation des revenus de l'agriculture, ont trait à ces deux types d'agents. Ceux-ci doivent être envisagés à un niveau permettant de rendre compte des disparités au sein de l'agriculture.

1. — En ce qui concerne le secteur agricole, il n'est pas possible de développer ici les problèmes posés par l'établissement des comptes d'exploitation et d'affectation. Le calcul du revenu du secteur à partir des évaluations faites pour la branche constitue en fait une étape vers l'établissement du compte d'affectation des ménages agricoles. Celui-ci reprend l'ensemble des ressources dont bénéficient ces ménages et décrit leur utilisation. L'évaluation des ressources au niveau de ce compte pose deux problèmes principaux (43). D'une part, celui de l'évaluation de la part du R.B.E.I. agricole qui revient aux ménages d'exploitants qui sont chefs d'exploitation à titre principal, et aux salariés agricoles, chefs d'exploitation à titre secondaire. D'autre part, il faut évaluer les revenus non agricoles de la population des ménages agricoles, ainsi que les revenus agricoles autres que le R.B.E.I. perçus par ces agents (fermages et métayages des terres données en location, salaires reçus par le chef de ménage et les membres de sa famille au titre d'une activité agricole salariée).

En ce qui concerne le premier point, une enquête effectuée par l'I.N.S.E.E. en 1962 (44) sur la base des déclarations fiscales, a montré que le R.B.E.I. agricole reviendrait, à raison de 97,5 % aux ménages d'exploitants et pour moins de 1 % aux ménages de salariés agricoles. La part des ménages non agricoles ne serait donc que de 1,5 %. On peut penser que cette part est probablement minorée. En effet, les exploitations des ménages non agricoles sont plus petites et échappent de ce fait plus souvent à la déclaration fiscale (45).

L'estimation du niveau de vie de la population vivant sur les exploitations, et notamment les mé-

---

(43) Cf. ASTIER (D.) et JEGOUZO (G.). — Problèmes de comptabilité économique régionale. Opus cité, p. 196 et s.

(44) Cf. RUAULT (J.-P.). — Les ressources des ménages par catégorie socio-professionnelle. Opus cité, p. 70 et s.

(45) Une autre possibilité d'estimation de la répartition du RBEI agricole consisterait, dans le cadre de la BS 1963, à répartir les chefs d'exploitations en exploitants à titre principal et à titre secondaire sur la base des temps de travaux. Il faudrait ensuite, en fonction des caractéristiques des exploitations, tenter de décontracter les comptes globaux du secteur, ou établir des comptes de sous-secteur.

nages agricoles, ainsi que l'étude des sources de financement de l'activité agricole nécessitent l'évaluation des revenus non agricoles de cette population. En 1962 d'après l'enquête précitée de l'I.N.S.E.E., 19 % des ressources des ménages d'exploitants agricoles ne provenaient pas de leur activité sur leurs exploitations (46). L'importance relative de ces revenus va croissant (47). De leur côté, les ménages non agricoles vivant sur les exploitations disposent pour l'essentiel de ressources d'origine non agricole. Le nombre de ces ménages semble très variable selon les régions. L'estimation de ces ressources devrait être entreprise à ce niveau ou par type d'exploitation.

L'appréciation du niveau de vie suppose également le calcul du revenu amortissements déduits. Ceux-ci, de l'ordre de 10 % du résultat brut d'exploitation de la branche ont tendance à croître au fur et à mesure de la capitalisation de l'agriculture (48). La consommation de capital fixe ne saurait représenter une source de revenu et elle doit être déduite du montant des autres ressources au même titre que les autres inputs.

L'utilisation des ressources est décrite par les emplois du compte d'affectation. Ceux-ci sont constitués principalement par la consommation, que l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages permet d'apprécier (49), et l'épargne. Pour cette dernière, son estimation par différence entre ressources et emplois du compte d'affectation n'est pas satisfaisante, puisqu'à ce niveau se cumulent les erreurs commises sur tous les comptes précédents. En Grande-Bretagne, on estime que l'importance de l'erreur sur le solde ainsi obtenu est du même ordre que le montant de l'épargne elle-même (50). Il apparaît nécessaire de recouper une telle estimation par une évaluation des utilisations de cette épargne, et de confronter « l'épargne différence » à « l'épargne somme » (51). Ceci suppose l'éta-

blissement de comptes de capital, financier et éventuellement de patrimoine.

2. — Il est nécessaire par ailleurs de rendre compte des disparités au sein de l'agriculture. Une idée très grossière des écarts de revenu a été fournie par la décontraction des comptes nationaux par région-programme pour l'année 1962 (52). A cette date, la valeur ajoutée au coût des facteurs par actif agricole de la branche, variait de 1 dans le Limousin à 5 pour le Nord. Le résultat brut d'exploitation par actif agricole non salarié allait de 1 pour le Midi-Pyrénées, à 7 pour la Picardie. Une mesure plus précise des disparités régionales nécessiterait, outre l'amélioration de ces estimations, l'établissement de comptes du secteur et des ménages agricoles. La région constitue un cadre d'analyse intéressant, mais le découpage actuel en 21 régions-programme recouvre une certaine diversité. Il semble qu'une autre voie fructueuse pour l'étude des disparités serait l'établissement de comptes par types d'exploitations, définis en tenant compte de la taille, du système de production, de la population présente et travaillant en dehors de l'agriculture (53).

b) L'évolution réelle des revenus, de leurs composantes et de leur affectation, pourrait être envisagée dans le cadre de comptes à prix constants. Mais l'établissement de ceux-ci se heurte à des difficultés relatives en particulier au choix des indices de prix (54). Des travaux sont actuellement en cours sur ce sujet à l'I.N.S.E.E. (55) ; mais, en l'absence de principes suffisamment établis, il semble qu'il faille se contenter actuellement de calculer l'évolution réelle des revenus tels que le R.B.E. ou le R.B.E.I., en utilisant un indice de pouvoir d'achat. La pondération de l'indice des 259 articles (56) s'éloigne quelque peu de la structure de la

---

(46) Ce chiffre recouvre notamment des salaires (3,9 %) dont une part non précisée est d'origine agricole ; des fermages et métayages (1 %) et des prestations sociales (6 %).

(47) En 1956, d'après une enquête du même type effectuée par l'INSEE (cf. RUAULT, opus cité, p. 95 et s.), les revenus des ménages d'exploitants ne provenant pas d'une activité sur leur exploitation, représentaient 17 % des ressources brutes totales de ces ménages.

(48) Cf. BRANGEON (J.-L.). — Consommation de capital fixe, formation de capital produit et calcul du revenu de l'agriculture. Op. cit. p. 11.

(49) Cf. Résultats d'une enquête permanente sur les conditions de vie des ménages. Etudes et conjoncture, n° 11, novembre 1967.

(50) Cf. LISLE (E.A.). — L'épargne et l'épargnant. Problèmes économiques d'aujourd'hui, p. 126.

(51) LISLE (E.A.). — Op. cit., p. 128.

---

(52) Cette décontraction négligeant les flux interrégionaux et les différences de prix peut conduire à une sous-estimation ou à une surestimation, selon les cas, de la production et des revenus. Cf. Comptes économiques régionaux. Essai de régionalisation des comptes de la Nation 1962. Etudes et conjoncture, numéro spécial.

(53) Toutefois, la typologie à retenir n'apparaît pas encore très clairement, des études micro-économiques détaillées seraient nécessaires et, par ailleurs, l'appareillage statistique est insuffisant.

(54) Pour certains postes, notamment les impôts, assurances, intérêts, subventions... Cf. COURBIS (R.). — Comptes économiques nationaux à prix constants. Etudes de comptabilité nationale, n° 6, 1964.

(55) Cf. COURBIS (R.). Op. cit.

(56) Indice des prix des biens de consommation des familles modestes (Série France entière). Cf. Bulletin mensuel de statistique. INSEE.

consommation des ménages agricoles (57). Mais la différence essentielle avec les autres catégories socio-professionnelles provient du fait que les agriculteurs doivent utiliser une part importante de leurs revenus pour investir en terres, cheptel vif, matériel, bâtiments.....

Par ailleurs, les comptes annuels devraient pour les besoins de la conjoncture être complétés par des comptes trimestriels ou semestriels. Des essais ont été tentés en ce sens par l'I.N.S.E.E. en ventilant par trimestre les recettes et les dépenses figurant dans les comptes annuels (58). En fait, les comptes trimestriels, pour être intéressants, devraient être établis avant les comptes annuels dont ils constitueraient la base (59).

### Les comptes de production

L'amélioration des comptes de production peut être envisagée dans des perspectives de programmation. Celle-ci nécessite une double décontraction : par produits et par régions. En effet, l'agriculture et la sylviculture ne forment qu'une seule branche à l'intérieur du tableau d'échanges inter-industriels. Pour une analyse plus fine de cette activité dans un cadre semblable à celui du tableau d'input-output, il est nécessaire de définir des sous-ensembles plus homogènes. Par ailleurs, en ce qui concerne l'aspect géographique, les comptes régionaux « constituent le cadre cohérent dans lequel s'inscriront les objectifs à déterminer lors de la régionalisation du plan national » ainsi que le remarquent Astier et Jegouzo (60). Toutefois, la région étant un espace ouvert, intégré dans la nation, il importe de tenir compte des relations qui existent entre régions, et des relations entre régions et nations. Il faut donc envisager un système de comptes permettant une programmation interrégionale.

1. — *La décontraction en sous-branches.* — Considérer la branche agriculture et sylviculture com-

---

(57) En particulier l'importance relative des dépenses d'habitation, d'hygiène, de transports et télécommunications des ménages d'exploitants et de salariés agricoles est plus faible. Cf. Résultats d'une enquête permanente sur les conditions de vie des ménages. *Etudes et conjoncture*, n° 11, novembre 1967, tableau 1-65, p. 50.

(58) Cf. La comptabilité économique trimestrielle. Premières recherches. *Etudes et conjoncture*, n° 5, mai 1962, p. 449.

(59) Cependant, particulièrement dans le cas de l'agriculture, où les cycles de production sont longs, les concepts de la comptabilité nationale perdent beaucoup de leur signification si on adopte une période trimestrielle. Cf. *Comptabilité économique trimestrielle*. Op. cit., p. 459 et suivantes.

(60) ASTIER (D.), JEGOUZO (G.). — Problèmes de comptabilité économique régionale. *Recherches d'Economie et de Sociologie Rurales*, INRA, n° 1, op. cit. p. 34.

me une seule activité conduit à la définition d'un ensemble hétérogène où coexistent des produits finaux très différents, les uns étant élaborés de façon quasi-industrielle, alors que d'autres relèvent de techniques encore traditionnelles. Aussi, aboutit-on à des coefficients techniques peu significatifs. Ceci n'a pas de trop graves conséquences lorsqu'on raisonne avec un tableau des échanges interindustriels où le degré d'agrégation est assez élevé. Mais une analyse plus poussée de l'économie toute entière, et à plus forte raison une prévision relative à la seule branche 01, ne peut pas s'effectuer sans une décontraction de cette dernière. Ainsi, pour déterminer l'effet d'une augmentation de la production laitière sur l'ensemble de l'économie ou sur les seules activités en relation directe, il est nécessaire d'isoler la production de lait.

Le premier stade de la décontraction en sous-branches consisterait à séparer l'agriculture de la sylviculture, activités entre lesquelles les échanges sont restreints, et dont les processus de production sont nettement différenciés. Un premier pas a déjà été effectué dans cette voie, puisqu'autrefois la branche 01 comprenait outre l'agriculture et la sylviculture, les pêches. Il serait apparemment souhaitable de poursuivre la décontraction de l'agriculture en distinguant des sous-branches correspondant aux produits les plus importants en valeur relative dans la production finale. Ceci concerne le lait qui représentait en 1966 à l'échelon national près de 20 % de la production finale, les gros bovins 13 %, les porcins près de 12 %, les céréales 11 %... (61).

En fait, en l'état actuel des conditions de production, seules quelques sous-branches très spécialisées peuvent faire l'objet d'un compte distinct : aviculture, productions maraîchères et horticoles sous serres, arboriculture, viticulture, pépinières.... (62). Ces spéculations relativement secondaires (aviculture 7 % de la production finale, fruits 3 %) se prêtent facilement à l'établissement d'un compte de production car elles sont suffisamment industrialisées. De ce fait, elles ont des coefficients

---

(61) Cf. BRANGEON (J.-L.), RAINELLI (P.). — Les comptes de production et d'exploitation de la branche agricole bretonne, op. cit., p. 177.

(62) Diverses tentatives ont été faites en ce sens notamment par MAINIE, BERLAN, GOUIN. — Un compte de sous-branche : les fruits. *Statistique agricole, supplément Série Etudes*, n° 15, juin 1966. Cf. pour l'aviculture, ASTIER (D.), JEGOUZO (G.). — Problèmes de comptabilité économique régionale. *Etudes d'Economie Rurale*, n° 47-48, mars-juin 1965, p. 144 et suivantes ; et LE BIHAN (Joseph). — Analyse économique du développement de l'aviculture moderne de Bretagne. Thèse, Rennes, 1961 (il s'agit du premier compte de sous-branche établi pour le poulet de chair pour l'année 1958).

techniques assez stables, donc faciles à établir. Par ailleurs, l'essentiel de leurs achats se fait hors de l'agriculture.

A l'inverse, les productions les plus importantes telles que le lait et les gros bovins sont faites selon des moyens traditionnels en utilisant en inputs essentiellement des produits qui au niveau de l'agriculture entière constituent des autofournitures (fourrages, animaux maigres...) ou qui ne sortent même pas du cadre de l'exploitation. Dans de tels cas, la création de sous-branches amène à considérer un volume très important d'opérations qui n'apparaissent pas à l'échelon global, et donc sont négligées. Ces opérations qui se font par des canaux diffus et au travers de nombreuses transactions sont difficiles à appréhender statistiquement. Cela est encore plus vrai lorsqu'interviennent des opérations fictives au sein même des exploitations. La détermination des coefficients techniques ne peut être envisagée dans de tels cas qu'à l'aide de comptabilités d'exploitation ayant valeur représentative au plan des régions. La mise en place du réseau comptable européen permettra d'avancer dans cette voie. Toutefois, reste posé le problème de l'agrégation des résultats.

En ce qui concerne la composition des sous-branches il importe, malgré les problèmes que cela pose, de tenir compte de la substituabilité et de la complémentarité des produits. Les produits substituables doivent être regroupés afin de tenir compte de la possibilité par exemple d'obtenir du lait grâce à de l'orge ou du maïs. En effet (63), « si le maïs et l'orge sont considérés comme des branches différentes les quantités de chacune de ces céréales utilisées par la branche « lait » restent dans un rapport constant, alors que leur substituabilité effective permet à ce rapport de varier en fonction des prix relatifs ». Et réciproquement à l'intérieur d'une même branche il vaut mieux ne pas trouver de produits complémentaires.

De même qu'à l'intérieur de la branche agriculture et sylviculture se trouvent des productions liées, à l'intérieur de ce que Boudeville (64) appelle le « complexe agricole », existent des sous-branches industrielles ayant des relations techniques privilégiées avec des sous-branches ou des groupes de sous-branches agricoles. Ainsi, la décontraction de l'agriculture doit être envisagée concurremment avec celle des industries en amont et aval qui en dépendent étroitement. Une telle concordance per-

(63) Cf. TIREL (J.-C.). — Différents modèles utilisables pour l'élaboration des programmes nationaux pour l'agriculture. Laboratoire d'Economie Rurale de Grignon, juin 1968, document ronéotypé, 40 pages, p. 11.

(64) BOUDEVILLE (J.R.). — Le complexe agricole. In: l'Univers rural et la planification. PUF, 1968, p. 41 et s.

mettrait l'étude de ce que l'on nomme parfois les ensembles agro-industriels.

2. — *La prise en compte des régions.* — Plus que la nation, malgré la libération des échanges, la région a pour caractéristique principale d'être un espace ouvert et de ne pas avoir d'équilibre propre. Dès lors l'analyse comptable ne peut pas se limiter à faire ressortir la diversité des conditions et des résultats de la production selon les régions. A moins de rester très imparfaite elle doit décrire les échanges entre les régions, puisqu'à l'interdépendance entre les branches productrices se superpose une interdépendance entre les régions (65).

Ainsi apparaît la nécessité de passer d'une comptabilité régionale à une comptabilité interrégionale, il faut même envisager l'espace au sein d'un modèle interrégional et interindustriel (66). En ce qui concerne l'agriculture, on peut concevoir des tableaux tels ceux de Heady et Carter (67) qui mettent en évidence les relations entre une agriculture subdivisée en régions et sous-branches, et un certain nombre de branches industrielles non régionalisées. On peut également envisager des tableaux interrégionaux d'achat-vente relatifs uniquement à l'agriculture, du type de ceux établis pour la campagne 1954-55 par S. Quiers-Valette (68) en France portant sur quatre produits agricoles réglementés (blé, farine, betterave, alcool).

L'analyse permet de montrer la diversité des conditions et des résultats de la production par région tout en superposant à l'interdépendance entre branches, l'interdépendance entre régions. Cette connaissance des liaisons a pour effet de donner une mesure des variations de productions régionales qu'entraîne une variation de la demande finale, et une mesure des implications nationales et régionales d'un projet régional. En fait, d'après Tirel (69), la nature du modèle type Heady et Carter « se prête mieux à l'analyse de la complémentarité des différentes régions qu'aux aspects de la concurrence interrégionale ; il semble par exemple difficile d'explicitier les conséquences de l'évolution d'une région sur chacune des autres ».

(65) Cf. ASTIER (D.), JEGOUZO (G.). — Problèmes de comptabilité économique régionale. Op. cit., p. 4.

(66) Cf. JOUANDET-BERNADAT (R.). — Le tableau interindustriel régional. Revue Economique, n° 3, mai 1967.

(67) HEADY (E.O.), CARTER (H.O.). — « Input-output models and interregional competition ». Journal of farm economics, décembre 1959, p. 978.

(68) QUIERS-VALETTE (S.). — Comptabilité interrégionale et secteur agricole. Op. cit..

(69) TIREL (J.-C.). — Différents modèles utilisables pour l'élaboration des programmes nationaux pour l'agriculture. Op. cit., p. 12.

D'un point de vue comptable, cela suppose une remise en cause du système de comptes écrans et des modifications dans les agrégats (70). En effet, il faut savoir où a été produit le porc qui a été transformé en un endroit déterminé, d'où viennent les aliments du bétail qui ont servi à produire ce porc, et où il est consommé. Ceci nécessite évidemment que les lacunes statistiques soient comblées en matière d'échanges interrégionaux. Déjà, en ce qui a trait aux mouvements du bétail, il semble que l'on puisse dans un proche avenir, grâce au dépouillement systématique des certificats sanitaires, mesurer les flux (71). En ce qui concerne les consommations intermédiaires d'origine agricole et non agricole peu de renseignements sont disponibles. Pour les flux de produits agricoles finaux des indications sont fournies par les statistiques de la S.N.C.F.

L'utilisation d'un modèle interrégional et inter-industriel risque cependant de se heurter à des difficultés dues aux fluctuations probables des flux géographiques, beaucoup moins rigides que les liaisons interindustrielles. Les coefficients technico-géographiques, qui traduisent les liaisons unissant les différents secteurs ou branches des diverses régions, ne peuvent être utilisés pour la prévision sans que n'ait été précisé leur degré de stabilité. Par ailleurs, la programmation de l'agriculture devrait également se situer au niveau des revenus, des investissements et de leur financement. La prise en compte des contraintes de financement dont le rôle est au moins aussi important que celui des contraintes techniques, nécessite des progrès au niveau de l'ensemble des comptes. Enfin, l'utilisation de la comptabilité globale comme outil de programma-

---

(70) Ainsi, dans la comptabilité nationale française, la production finale correspond à la production totale, déduction faite des autofournitures et des produits agricoles importés pour être utilisés dans la production (porcelets, poussins, etc...). Les importations d'inputs agricoles comme les exportations de produits agricoles n'apparaissent donc pas dans le compte de production. Il sera d'un grand intérêt de les mettre en évidence, à l'échelon régional comme à l'échelon national d'ailleurs, au fur et à mesure des progrès statistiques.

(71) Une tentative a déjà été faite sur la base des enquêtes bovines pour les animaux d'élevage et les animaux maigres. Cf. HAUCHECORNE (J.) et NEVEU (A.). — Analyse rétrospective de structures de production (analyse 1962). *Economie Rurale*, n° 75, janvier 1968, p. 79.

tion n'est pas sans limites. Il a été souligné (72), en particulier que du point de vue agricole, il faut tenir compte non seulement des données actuelles, mais aussi des potentialités de chaque région.

Il apparaît que la comptabilité globale de l'agriculture n'en est qu'à ses premiers développements en France. Les principales directions dans lesquelles doit s'effectuer son extension ont été envisagées, sans remettre en cause le cadre comptable et les concepts qui lui sont liés, car ils répondent à un besoin, en permettant notamment de replacer l'agriculture dans l'économie globale. Ce cadre et ces concepts doivent cependant être aménagés. Certaines des améliorations nécessaires ont été envisagées ; d'autres, qui n'ont pu être abordées, doivent être examinées sur un plan plus général car elles ne concernent pas seulement l'agriculture. Le traitement des services collectifs figure au premier rang de celles-ci.

Des procédures, sinon des cadres et des concepts différents, pourraient être adoptées pour des études particulières. Par exemple, une programmation de l'emploi devrait être basée sur une comptabilité particulière, établie en temps de travaux et par types de qualification (73). Une étude sur le financement pourrait conduire à adapter les enregistrements en s'inspirant notamment du « système des flux monétaires » conçu par M.A. Copeland (74) aux Etats-Unis. Une comptabilité trimestrielle remet en cause la signification des concepts de la comptabilité annuelle et serait plutôt une comptabilité de trésorerie (75). Ainsi, d'une comptabilité unique on évoluerait vers des comptabilités « ad hoc », répondant à des besoins particuliers.

---

(72) Cf. KLATZMANN (J.). — La contribution de la région au produit national. Douzième conférence internationale des économistes ruraux. Lyon, 1964.

(73) Des travaux sont d'ailleurs en cours sur ce sujet à l'INED. Cf. MAGAUD (J.). — Equivalent travail d'une production. Nouvelle méthode de calcul et de prévision. *Population*, n° 2, mars-avril 1967, p. 193 et suivantes.

(74) COPELAND (M.A.). — A study of money flows in the United States. NBER, New-York, 1952.

(75) Cf. plus haut, note 59.